

COMMUNIQUE DE PRESSE

## **L'Ecole des Mines de Nantes s'engage en matière de développement durable et de responsabilité globale et adopte son Agenda 21**

*L'Agenda 21 de l'Ecole des Mines de Nantes a été adopté le 23 mai dernier par le Conseil d'Administration de l'Ecole.*

*Depuis plus d'un an, L'Ecole des Mines de Nantes s'est engagée dans une démarche collective de construction d'une stratégie de développement durable. L'Agenda 21 de l'Ecole, issu d'un processus de concertation et de construction participative, a été précédé de la réalisation d'un « Livre Blanc ». Celui-ci est le fruit des propositions du personnel et des élèves en réponse à la question : « En 2015, l'Ecole est exemplaire en matière de développement durable. Par quoi cela se traduit-il ? Qu'avons-nous fait pour en arriver là ? »*

Porté par la Direction et en cohérence avec la démarche de la Conférence des Grandes Ecoles, l'Ecole des Mines de Nantes est l'une des toutes premières écoles qui inscrit le développement durable dans ses valeurs et ses priorités stratégiques, tant dans ses missions de formation et de recherche que dans ses modes de décision, ses comportements et ses valeurs ainsi que dans la gestion écologique du campus. Au total ce sont plus de 120 collaborateurs et 250 élèves qui ont contribué à la réalisation du « Livre Blanc ».

L'Agenda 21 de l'Ecole des Mines de Nantes se présente sous forme d'une charte qui repose sur 5 axes principaux et 21 engagements détaillés en plan d'actions. Ainsi, l'Ecole des Mines de Nantes s'engage à :

- 1- Inscrire le développement durable au cœur de ses valeurs.
- 2- Former les futurs responsables aux enjeux et pratiques du développement durable.
- 3- Faire progresser le développement durable par la recherche et l'innovation.
- 4- Réduire l'impact écologique de l'Ecole.
- 5- Mettre en adéquation la gouvernance, la politique sociale et les ressources avec les engagements pris en matière de développement durable.

Pour l'Ecole, le développement durable ne relève ni d'une option, ni d'un domaine thématique en particulier. C'est la raison pour laquelle tous les futurs ingénieurs disposent d'une formation générale sur le sujet, avec des demi-journées consacrées aux enjeux économiques, sociétaux et environnementaux qu'ils retrouveront dans leurs différents métiers et missions futurs. L'Ecole favorise également les mises en situation telles que projets, stages ou concours comme les Trophées de la Responsabilité Globale, « Handimangement », le concours Le Monde, « Equation »...

L'Ecole des Mines de Nantes a par ailleurs déjà engagé des actions sur la gestion écologique du Campus, et en particulier dans le domaine de la restauration, de l'énergie, du transport, et des déchets. L'Ecole des Mines de Nantes a par exemple réalisé dès juin 2007 son bilan carbone, qui est actualisé annuellement.

*\*L'Agenda 21 est une déclaration qui fixe un programme d'actions pour le XXI<sup>e</sup> siècle dans des domaines très diversifiés afin de s'orienter vers un développement durable de la planète. Ainsi, Action 21 énumère quelques 2500 recommandations concernant les problématiques liées à la santé, au logement, à la pollution de l'air, à la gestion des mers, des forêts et des montagnes, à la désertification, à la gestion des ressources en eau et de l'assainissement, à la gestion de l'agriculture, à la gestion des déchets.*

**Contact presse :**

Nathalie Le Calvez – Tél. 02 51 85 81 90

E-mail : [Nathalie.Le-Calvez@emn.fr](mailto:Nathalie.Le-Calvez@emn.fr)

<http://www.emn.fr>